ABM GRAPHIC
Imprimeur depuis 40 ans
OFFSET NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
Conception et impression de tous types de documents administratifs et commerciaux
NOUVEAU Atelier numérique : grand format, bâche, banderole, adhésif,...
39000 LONS LE SAUNIER - Tél. 03 84 86 14 14

EDF

SE MOBILISER ENSEMBLE POUR FAVORISER LES USAGES DE LA RIVIÈRE

L'eau est la première énergie renouvelable. En France, elle représente 12% du mix énergétique. Sur la rivière d'Ain et ses affluents, les aménagements hydroélectriques d'EDF produisent chaque année 750 millions de kWh. De quoi assurer la consommation annuelle de 140 000 foyers.

En concertation avec les collectivités, les représentants de la pêche et les services de l'Etat, les équipes d'EDF se mobilisent pour trouver les compromis les plus durables entre protection de l'environnement, production d'hydroélectricité et les différents usages de la rivière.

Soucieux de votre sécurité, EDF vous recommande d'adopter les règles de prudence qui s'imposent à proximité de ses ouvrages et des cours d'eau, et vous souhaite **une belle saison de pêche !**

www.edf.fr

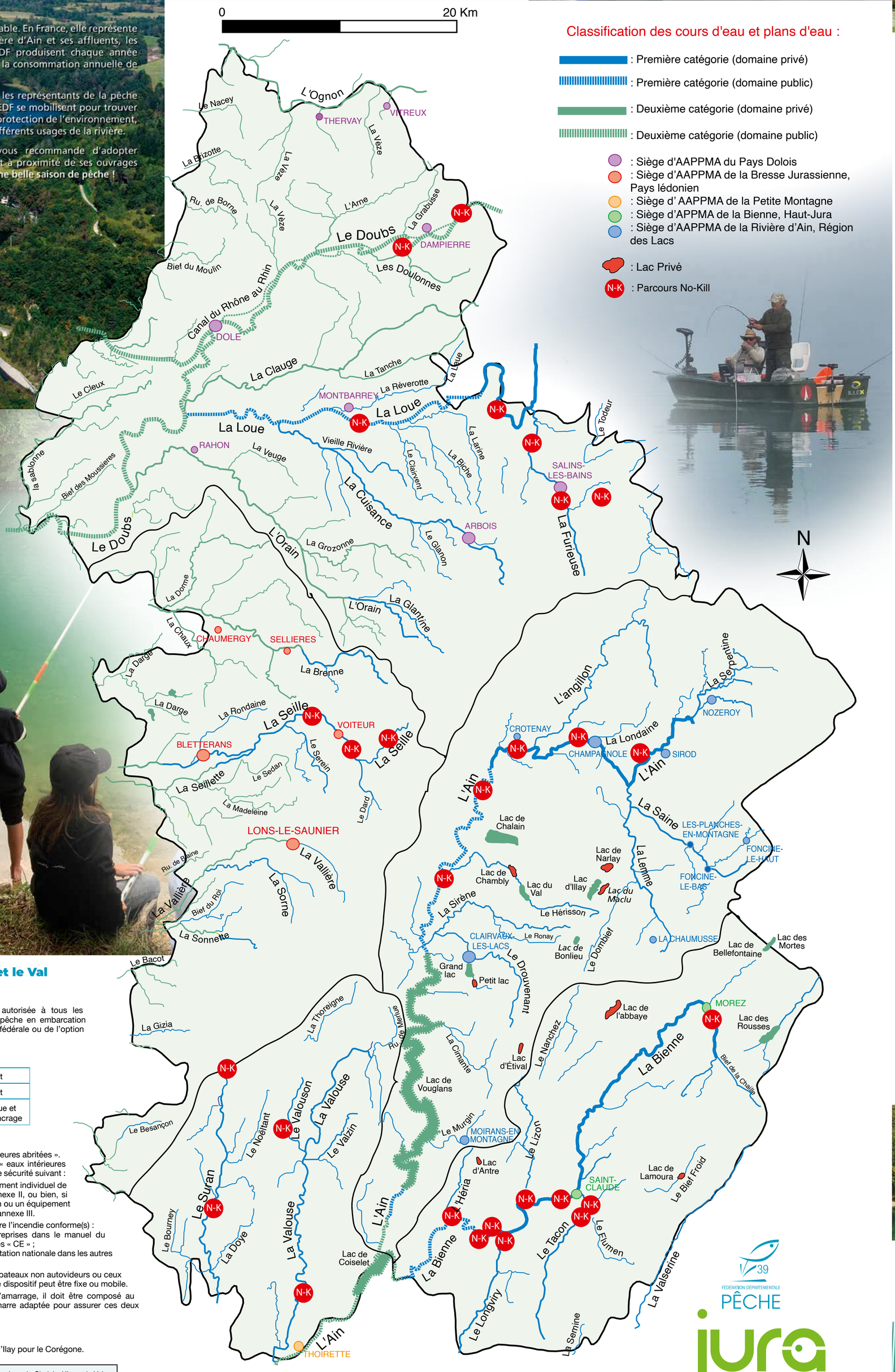

Classification des cours d'eau et plans d'eau :

- : Première catégorie (domaine privé)
- : Première catégorie (domaine public)
- : Deuxième catégorie (domaine privé)
- : Deuxième catégorie (domaine public)
- : Siège d'AAPPMA du Pays Dolois
- : Siège d'AAPPMA de la Bresse Jurassienne, Pays lédonien
- : Siège d' AAPPMA de la Petite Montagne
- : Siège d'APPMA de la Bienne, Haut-Jura
- : Siège d'AAPPMA de la Rivière d'Ain, Région des Lacs
- : Lac Privé
- N-K : Parcours No-Kill

Ligne Alerte

Afin de réduire au maximum les accidents, **Enedis et RTE ont développé l'application mobile « LigneAlerte » qui prévient en temps réel** les professionnels, agriculteurs, professionnels du bâtiment et des travaux publics mais aussi les amateurs de loisirs en plein air, pêcheurs, bricoleurs **de la proximité d'une ligne électrique aérienne (à 150 m, 100 m et 50 m).**
Plus l'utilisateur se rapproche de la ligne, plus l'alerte s'intensifie : alerte vocale, vibratoire et lumineuse.

Pour votre sécurité, téléchargez l'application !

Parcours No-Kill

Tous les parcours No-Kill sont indiqués sur la carte avec un logo, pour plus de précision ils sont disponibles sur l'application Géopêche ou sur notre site internet.

Etangs

SEIGNEUR : Pêche des carnassiers (Black bass, brochet et perche)

Au vu de la biodiversité importante sur l'étang Seigneur, il a été décidé en accord avec les différents acteurs, la réglementation suivante en 2024 :

Règlementation :
Accès sur réservation uniquement (www.peche-jura.com).
Limité à 10 pêcheurs par jour.
Pêche uniquement sur la zone indiquée sur la carte.
Ouvert les : Lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
Pêche du bord : autorisé toute l'année sauf lors de la reproduction du black bass 15 avril au 15 juin.
Pêche en float tube : autorisée du 01/03 au 31/03 et du 15/08 au 30/11. En dehors de ces périodes la pêche en float tube est strictement interdite.
No kill total et pêche aux leurres uniquement.
Hameçons simples sans ardillons sauf frog.

Pêcheurs, vous vous devez d'être irréprochable dans votre pratique sur ce site pour assurer la continuité de notre activité sur celui-ci.

Je possède	Prix de la réservation
Une carte d'AAPPMA avec option réciprocité départementale du Jura	5 €
Une carte d'une AAPPMA jurassienne	15 €
Une carte hors Jura	25 €

GRAND BERNARDIER : Pêche famille typée carpodrome et carnassiers

Règlementation :
Ouvert toute l'année, tous les jours.
Pêche multi espèces (poissons blancs, carpe, tanche et carnassiers).
Pêche à une ligne, hameçon sans ardillon et pêche au vif interdite.
No kill intégral.

Je possède	Prix de la réservation
Une carte d'AAPPMA avec option réciprocité départementale du Jura	Gratuit
Une carte d'une AAPPMA jurassienne	5 €
Une carte hors Jura	10 €

GRAND TRUGE

Règlementation :
Fermeture en 2024
pour cause de travaux sur la digue

Règlement complet sur **www.peche-jura.com.**

Tout manquement au règlement entrainera l'expulsion immédiate et l'interdiction aux plans d'eau.

Lac de Chalain, Ilay et le Val

Géré par la Fédération

2ème catégorie domaine privé (pêche du bord autorisée à tous les détendeurs d'une carte d'AAPPMA jurassienne, pêche en embarcation et float tube autorisée aux détenteurs de l'option fédérale ou de l'option pêche en embarcation).

Navigation :

Lac de Chalain	Moteur électrique uniquement
Lac d'Ilay	Moteur électrique uniquement
Lac du Val	Tous moteur interdit (thermique et électrique y compris pour l'ancrage

Pour rappel :

Matériel d'armement et de sécurité en « eaux intérieures abritées ».
Les bateaux naviguant sur les eaux classées en « eaux intérieures abritées » embarquent le matériel d'armement et de sécurité suivant :

1. Pour chaque personne embarquée, un équipement individuel de flottabilité conforme aux dispositions de l'annexe II, ou bien, si elle est portée effectivement, une combinaison ou un équipement de protection conforme aux dispositions de l'annexe III.
2. Un ou plusieurs moyens mobiles de lutte contre l'incendie conforme(s) :
   - aux préconisations du fabricant qui sont reprises dans le manuel du propriétaire dans le cas des bateaux marqués « CE » ;
   - ou aux exigences applicables de la réglementation nationale dans les autres cas.
3. Un dispositif d'assèchement manuel pour les bateaux non autovideurs ou ceux comportant au moins un espace habitable. Ce dispositif peut être fixe ou mobile.
4. Un dispositif permettant le remorquage et l'amarrage, il doit être composé au minimum d'un point d'amarrage et d'une amarre adaptée pour assurer ces deux fonctions.

Expérimentation fenêtre de capture

Taille limite de capture abaissé à 32 cm sur le lac d'Ilay pour le Corégone.

Mise en place d'une fenêtre de capture sur les lacs de Chalain / Ilay et le Val :

< 60 cm | > 80 cm

Remise à l'eau obligatoire	Prélèvement autorisé	Remise à l'eau obligatoire

ZOO BOUTIC Fisherman's Partner LA PÊCHE NOTRE PASSION COMMUNE
PISTEURS CHASSE · TIR · NATURE

S.A.R.L ZOOBOUTIC
Tout matériel de pêche (appâts, vif, carte de pêche,...)
Espace Chantrans 39570 Montmorot 03 84 24 84 91
Espace Les Epenottes 39100 Dole 03 84 69 07 25

Univers Pêche
Du lundi au jeudi :
08h30 à 12h00
et de 13h30 à 19h00
Vendredi et samedi :
08h30 à 19h00 NON STOP

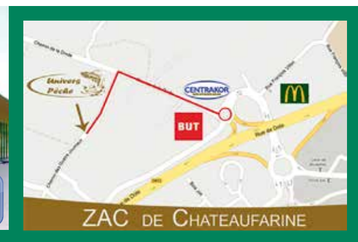

Zac de Chateaufarine · 7b Chemin des 4 Journaux
Tél. 09 83 70 56 40 • www.universpeche25.fr

BRICO MARCHÉ
Pouvoir tout faire Moins cher
MONTMOROT - LONS LE SAUNIER
23 b Av. Maillot - 39570
Tél. 03 84 24 74 24
Ouvert du lundi au samedi
de 9H00 à 12H00
et de 14H00 à 19H00

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PÊCHE 39 jura

Fédération du Jura pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
395, rue Bercaille - 39000 LONS LE SAUNIER
Tél. : 03 84 24 86 96 - www.peche-jura.com